



AVIS EMIS PAR
LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
LORS DE SA SEANCE DU 19 AVRIL 2012

concernant

l'avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, signé à Djakarta le 9 novembre 2009

AVANT-PROJET D'ORDONNANCE PORTANT ASSENTIMENT A L'ACCORD-CADRE GLOBAL DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET SES ETATS MEMBRES, D'UNE PART, ET LA REPUBLIQUE D'INDONESIE, D'AUTRE PART, SIGNE A DJAKARTA LE 9 NOVEMBRE 2009

**Avis du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale.
19 avril 2012**

Saisine

Le 16 avril 2012, le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale a été saisi par le Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale en charge des Relations Extérieures d'une demande d'avis pour l'avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, signé à Djakarta le 9 novembre 2009.

Après examen lors de sa séance plénière du 19 avril 2012, le Conseil économique et social émet l'avis suivant.

Avis

Le Conseil prend acte que le Gouvernement poursuit avec le présent avant-projet d'ordonnance l'assentiment à l'Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, signé à Djakarta le 9 novembre 2009.

Le Conseil prend acte que l'Accord-cadre veillera à un dialogue étroit et régulier afin d'améliorer la coopération existante dans différents domaines. L'accord comporte trois aspects habituels, notamment la coopération en matière politique, économique et dans d'autres domaines (tourisme, services financiers, sciences et technologie...).

N'ayant pas de remarques particulières à formuler concernant cet avant-projet d'ordonnance, **le Conseil** émet un avis positif.

*
* *